

Pont Péan, le 14 octobre 2019

Aux Comités Régionaux pour diffusion aux :

- Clubs
- Membres des commissions techniques

Réf : CTR/2019-2020/025

Affaire suivie par Corentin PETUSSEAU : [corentin.petusseau@gmail.com](mailto:corentin.petusseau@gmail.com)

**OBJET : Lettre d'information n°1 secteur TEAMGYM Regroupement  
Diffusion aux clubs et comités régionaux et départementaux.**

Madame, Monsieur,  
Chers clubs,

Afin de vous tenir informé des évolutions du secteur TEAMGYM, la commission technique regroupement vous propose une lettre d'information récapitulative de début de saison. D'autres lettres d'information pourront suivre en fonction des informations utiles à communiquer.

#### Equipe technique regroupement

Pour vous accompagner au mieux et répondre à vos attentes, vous trouverez dans le tableau suivant vos interlocuteurs privilégiés.

Merci de vous rapprocher en priorité de votre responsable régional.

NOM	Prénom	Mission	Contact
PETUSSEAU	Corentin	RTF TEAM Regr. + Responsable des juges Regr.	<a href="mailto:corentin.petusseau@gmail.com">corentin.petusseau@gmail.com</a>
MET	Natacha	Responsable des stages Centre-Val de Loire	<a href="mailto:nm.naty.nm@gmail.com">nm.naty.nm@gmail.com</a>
BLANDIN	Séverine	Responsable des juges Bretagne	<a href="mailto:severine.blandin@wanadoo.fr">severine.blandin@wanadoo.fr</a>
CLAUDON	Aurore	Responsable technique Bretagne	<a href="mailto:aurore.claudon@ille-et-vilaine.fr">aurore.claudon@ille-et-vilaine.fr</a>
BOUFFARD	Justine	Responsable des juges PDL	<a href="mailto:justine.bouffard@laposte.net">justine.bouffard@laposte.net</a>
ARHIMAN	Loïc	Responsable technique PDL	<a href="mailto:loic.lafontenaisiennegym@gmail.com">loic.lafontenaisiennegym@gmail.com</a>

#### Code de pointage et règlement technique :

Comme souvent en début de saison, la CNS TEAMGYM a mis à jour la réglementation technique. Le nouveau code de pointage de septembre 2019 est en ligne sur le site de la FFGym (rubrique « mon espace licencié » / compétition / Base documentaire TEAMGYM).

Nous vous invitons dès à présent à prendre connaissance de ces documents pour entamer au mieux cette nouvelle saison.

#### Colloque national des juges TEAMGYM :

Suite au colloque des juges organisé en septembre 2019, vous trouverez ci-dessous un résumé des éléments à communiquer :

#### Les changements du code de pointage :

##### ➤ Jury au sol :

3 Juges Exécution

2 Juges Composition

2 Juges Difficultés

⇒ Le Juge Arbitre doit donner sa note d'exécution.

⇒ Attention, les JE doivent quand même prendre la symbolique car ils doivent justifier leur note.

Benoit BAGUELIN

Coordonnateur « Regroupement »

7 rue des Mésanges - 35131 PONT PEAN

Port : +33 (0) 6 03 43 71 36

E.mail : [baguelin.ffgym@wanadoo.fr](mailto:baguelin.ffgym@wanadoo.fr)

Luc LE ROY

Délégué fédéral

Port : +33 (0) 6 45 60 48 49

E.mail : [luc.le.roy@hotmail.fr](mailto:luc.le.roy@hotmail.fr)

➤ Tenue :

Tout élément visible fait partie de la tenue

Donc a priori, les chouchous font partie de la tenue et doivent être identique.

Pour les alliances, la règle est toujours la même : il faut en faire la demande avant la compétition au responsable des juges (ou au Festigym, indiquer en réunion de juge à la responsable nationale).

Pour les juges, ne pas se focaliser sur la tenue. Dans le principe, il faut que ça choc.

➤ Virtuosité TU/MT :

Il faut moins de 2.5 de fautes pour avoir le droit au bonus.

Toujours sans chute et avec 5 points de compo.

➤ Contenu de la SR :

Aucun saut réalisé => il faut toujours avoir au moins un pied qui touche le sol sinon l'élément peut être considéré comme un saut droit ou une cabriole.

➤ Juge

Au championnat de France, la règle reste la même : une équipe engagée = un juge appelé. Attention, il se peut qu'au championnat de France on appelle 2 juges pour une seule équipe engagée, dans ce cas => envoyer un mail au responsable du championnat de France.

➤ Formation Miroir :

Attention, pour la formation miroir => un groupe doit contenir au moins 3 gyms.

➤ Tolérance entre les déductions des JE :

On ne regarde plus que les deux notes médianes pour étudier la tolérance entre les notes :

- Si déduction < 5 pt de faute => tolérance à 0,5
- Si déduction > 5 pt de faute => tolérance à 1 pt

➤ Qualification des équipes performance au championnat de France :

Nombre de point nécessaire en Région/Regroupement pour aller aux France : 37 points (sera confirmé via lettre FFGym).

➤ Divers juges :

Pour les juges féminines, attention la définition du chemisier = vêtement avec des boutons. Sinon considéré comme un haut et ne sera pas accepté en France.

Attention, pour se présenter à la formation des juges TEAMGYM => accessible à partir de 14 ans mais seul le niveau 1 pourra être validé.

➤ Brochure technique :

Le nombre de point pour accéder à la finale nationale en performance passe à 37 points

Tenue pour les entraineurs => il est très clairement indiqué la tenue des entraineurs. Il est rappelé que pour 2 entraineurs présents sur le plateau, il faut que la tenue soit identique (même tenue au global).

Il est ajouté dans la brochure que les tours de cou doivent être retirés, tout comme les bijoux visibles.

➤ Composition d'équipe :

On peut changer la composition d'équipe sur Engagym jusqu'à 3 jours avant.

C'est-à-dire que si une équipe change dans les 3 jours avant la compétition, c'est accordé mais uniquement si présentation d'un certificat médical.

➤ Certificat médical

Attention, en performance il faut obligatoirement fournir un certificat médical daté de moins d'un an **à la date de la compétition.**

Benoit BAGUELIN

Coordonnateur « Regroupement »

7 rue des Mésanges - 35131 PONT PEAN

Port : +33 (0) 6 03 43 71 36

E.mail : [baguelin.ffgym@wanadoo.fr](mailto:baguelin.ffgym@wanadoo.fr)

Luc LE ROY

Délégué fédéral

Port : +33 (0) 6 45 60 48 49

E.mail : [luc.le.roy@hotmail.fr](mailto:luc.le.roy@hotmail.fr)

 ffgym.fr

### Formation et Examen des juges TEAM :

En concertation avec le Regroupement, l'offre de formation pour l'examen des juges Team pour la saison 2019/2020 est la suivante :

	<b>DATES</b>	<b>LIEU</b>
<b>Week-end de formation</b> (commun avec le Regroupement)	<b>2 et 3 novembre 2019</b> Samedi : 10h à 20h Dimanche : 9h à 16h30	CHOLET
<b>Examen</b> (commun avec le regroupement)	<b>15 décembre 2019</b> 10h à 12h30 : formation 13h30 à 16h30 : examen	Lieu à définir

L'inscription doit être faite avant le **20 octobre prochain**.

Par ailleurs, suite à une décision de la fédération, à partir de cette saison, la formation sera accessible à tous à partir de 14 ans (licenciés nés en 2006 et avant).

### LIEN INSCRIPTION FORMATION DES JUGES

### Recyclage des juges N1, N2 et N3 :

Aucun recyclage ne sera organisé cette saison.

Pour valider votre recyclage (si cela n'a pas été fait en 2017 ou 2018), il faudra participer au week-end de formation prévu les 2 et 3 novembre prochain.

### Date des compétitions TEAMGYM :

Les dates de compétitions seront les suivantes :

	<b>DATES</b>	<b>LIEU</b>
<b>Compétition régionale</b>	2 février 2020	CHATEAUDUN
<b>Compétition regroupement</b>	28 et 29 mars 2020	SAINT NAZAIRE
<b>Championnat de France/Festigym</b>	15 au 17 mai 2020	AMNEVILLE

### Commission technique regroupement TEAMGYM

Vous en souhaitant bonne réception, et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de croire en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Le Coordonnateur Technique du Regroupement**  
**B. BAGUELIN**

**Le Délégué Fédéral**  
**Luc LE ROY**



**C.P.I : DTRG -CTE -Responsable des juges – Comités départementaux**